

**Commission sur le développement durable de la production porcine au Québec****Question posée à la Commission****Réponse du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation**

Titre : Coûts et revenus d'une production de 1 000 places-porcs, respectivement pour une production sous intégration et pour une production autonome		
Audience : Tournée régionale 1	Date : 3 décembre 2002	Lieu : Saint-Omer
Question posée par : monsieur Louis Vigneault,		
Référence BAPE : volume 28 - Lignes 3655-3660	Référence MAPAQ : DPGR 12	

**Question :**

« À quoi une mille places-porcs qui est un peu la norme, 1100 places-porcs, qu'est-ce que ça peut dégager comme revenu net d'après La Financière ? (...) quel serait le montant que dégage mettons un mille places-porcs pour une entreprise qui serait intégrée à peu près, là, quel serait le revenu que ça lui procure ? (...) Pourriez-vous quand vous allez nous présenter les données, les situer par rapport à ce qu'avait présenté madame Fortin ? »

**Réponse du MAPAQ :**

La Financière agricole a déposé des éléments de réponse à cette question dans le document ECON64, le 5 février 2003 à Sainte-Marie-de-Beauce.

Veillez donc vous référer à ce document.